



Cancers professionnels

Le maintien dans l'emploi

Le SISTEPACA Système d'information en santé, travail et environnement Provence Alpes Côte d'Azur

Dr Sandrine ARNAUD, ORS PACA

Dr Cécile LANDRET, DRP CARSAT Sud-Est



Le SISTEPACA : Objectifs

- **Sensibiliser les médecins praticiens aux maladies liées au travail**
- **Aider à identifier les patients et les situations à risque :**
 - **Repérer le lien maladie - travail**
 - **Informer sur la déclaration des maladies professionnelles**
 - **et sur le maintien dans l'emploi**
- **Favoriser les échanges entre médecins de soins et médecins du travail**

DIRECCTE

≥ 2004

Conseil régional

**Observatoire régional
de la santé PACA**

IMRT

SAMETH 13

**Médecins
du travail**



URPS ML PACA

DRSM CNAMTS

DRP CARSAT SE

Cs pathologie professionnelle

Le SISTEPACA : son fonctionnement

- Réunions mensuelles du groupe de travail pluridisciplinaire



- Actions : 2 axes

- Organiser des réunions d'échanges pluridisciplinaires entre acteurs de la santé au travail et médecins praticiens
- Elaborer des outils :
 - Site : www.sistepaca.org
 - Brochures : T des voies urinaires, maintien dans l'emploi

Conduites à tenir par maladies

Dermatite de contact

Conduites à tenir par risques

Rhinite, asthme

Souffrance morale

Aide à la déclaration

Surdité

Troubles musculo-squelettiques

Les formulaires

Tumeurs, cancers

Droits et devenirs du patient en cas de MP

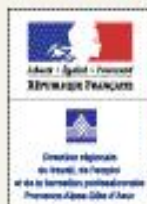
Suivi post-professionnel

Maintien dans l'emploi

Environnement

Vous êtes médecin, et vous vous interrogez sur l'origine professionnelle ou environnementale des maladies de vos patients : le SISTEPACA vous propose une aide pour repérer les principales maladies liées au travail et à l'environnement (fiches de conduite à tenir), les déclarer, indiquer les recours à proposer à vos patients et faciliter les contacts avec les médecins du travail.

Le SISTEPACA est mis en place et animé par l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Conseil Régional.



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Ce site respecte les principes de la charte HONcode. Vérifiez ici.

Nouveau : Comment orienter les

:: Index

Accès rapide aux métiers répertoriés dans le site et aux informations du site :



:: Agenda

Consultez notre agenda.

:: Base de données INRS

Accédez aux tableaux de maladie professionnelle par le moteur de recherche de l'INRS : www.inrs.fr

Réseau ONCOPACA-CORSE

**Pourquoi sensibiliser les soignants
au repérage et à la déclaration
des cancers professionnels ?**

Quelques chiffres ...

- 300 000 nouveaux cas de cancers/ an
- 4 à 8,5% de cancers d'origine professionnelle (InVS 2003)
- Soit 12 000 cancers d'origine professionnelle possibles
- Seulement 1 000 cancers reconnus/an
- Près de 14% de salariés exposés à des produits cancérogènes (enquête SUMER 2003)

→ **Plans Cancer, Santé environnement, Santé travail**

Pourquoi déclarer ?

■ Intérêt Individuel :

- Financier pour le salarié et ayants droits
- Prise en charge frais médicaux liés à MP
- Retraite anticipée pour pénibilité si IPP > 20%

■ Intérêt Collectif :

- Le coût des MP est estimé à 710 M €
- Ce coût est imputé aux entreprises exposantes
- Evolution des tableaux de MP même si rejet
- Permet de faire avancer la prévention

Sous-déclaration des cancers professionnels

Taux de reconnaissance (InVS 2003) :

- Plus de 50% pour le mésothéliome pleural et pour les cancers naso-sinusiens
- 20 % pour les cancers du poumon
- 10% pour les leucémies
- 1% pour les cancers de la vessie

→ A savoir : Qui déclare ? Comment déclarer ?

Le SISTEPACA : Former et informer


Importance de connaître certaines notions préalables à la déclaration :

- Comment remplir les certificats médicaux (initial, final) ?
- Délai de prise en charge ? Présomption d'origine ?
- Consolidation pour un cancer professionnel?
- Quels acteurs ressource ?
- ...

Lien ONCOPACA Corse - SISTEPACA



Espace sécurisé

- ▶ Conditions d'accès
- ▶ Plate forme OncoRCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire)
- ▶ GCS 

Vous êtes ici : Accueil » Professionnels de santé » Cancers professionnels » Infos pratiques

LE RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ▶ Réunions de Concertation Pluridisciplinaire
- ▶ Référentiels, recommandations, guides ALD
- ▶ Cancers rares de l'adulte
- ▶ **Cancers professionnels**
 - ▶ **Infos pratiques**
 - ▶ Mésothéliome
- ▶ Oncopédiatrie
- ▶ Oncogériatrie

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Cancers professionnels » Infos pratiques

- ▶ Le Système d'Information en Santé, Travail et Environnement Provence Alpes Côte d'Azur SISTE PACA

Le **SISTEPACA** est un organisme mis en place et animé par l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et du Conseil Régional PACA. Le SISTEPACA propose aux professionnels de santé un site Internet contenant notamment des fiches pratiques permettant de repérer les professions exposées, d'assurer un suivi post-professionnel du patient, de connaître les aides à proposer au patient en cas de cancer lié au travail, ainsi qu'une aide à la déclaration de maladie professionnelle.

- ▶ **Les cancers professionnels - Guides pratiques (fiches info du site du SISTEPACA)**

- ▶ **COMMENT DECLARER UNE MALADIE PROFESSIONNELLE ?**
- ▶ **OU ET QUAND CONTACTER LE MEDECIN DU TRAVAIL ?**

En savoir plus »

- SISTEPACA
- COMMENT DECLARER UNE MALADIE PROFESSIONNELLE ?
- OU ET QUAND CONTACTER LE MEDECIN DU TRAVAIL ?
- AIDE A LA DECLARATION - LES FORMULAIRES
- SUMI MEDICAL POST-PROFESSIONNEL
- Conduite à tenir devant un cancer broncho-pulmonaire d'origine professionnelle
- Conduite à tenir devant un cancer du cerveau (glioblastome) d'origine professionnelle
- Conduite à tenir devant un cancer primitif des fosses nasales, de l'ethmoïde, du nasopharynx et des autres sinus de la face d'origine professionnelle
- Conduite à tenir devant un cancer du foie d'origine professionnelle

Réseau ONCOPACA-CORSE

**Informez sur
le réseau de maintien dans l'emploi
existant**

**Conduites à tenir
par maladies****Conduites à tenir
par risques****Aide à la
déclaration****Les formulaires****Droits et devenir
du patient en cas
de MP****Suivi
post-professionnel****Maintien dans
l'emploi****Tableaux de bord**Accueil **SISTEPACA** > Maintien dans l'emploi

Maintien dans l'emploi

Mise à jour le 20 juillet 2010
Mise en ligne le 20 novembre 2009

Que faire face à un patient dont l'état de santé entraîne des difficultés au travail ?

Vous êtes confrontés tous les jours à des maladies qui peuvent empêcher vos patients de continuer ou reprendre leur travail.

Vous êtes le premier maillon d'un réseau de professionnels qui peut les aider à conserver leur emploi.

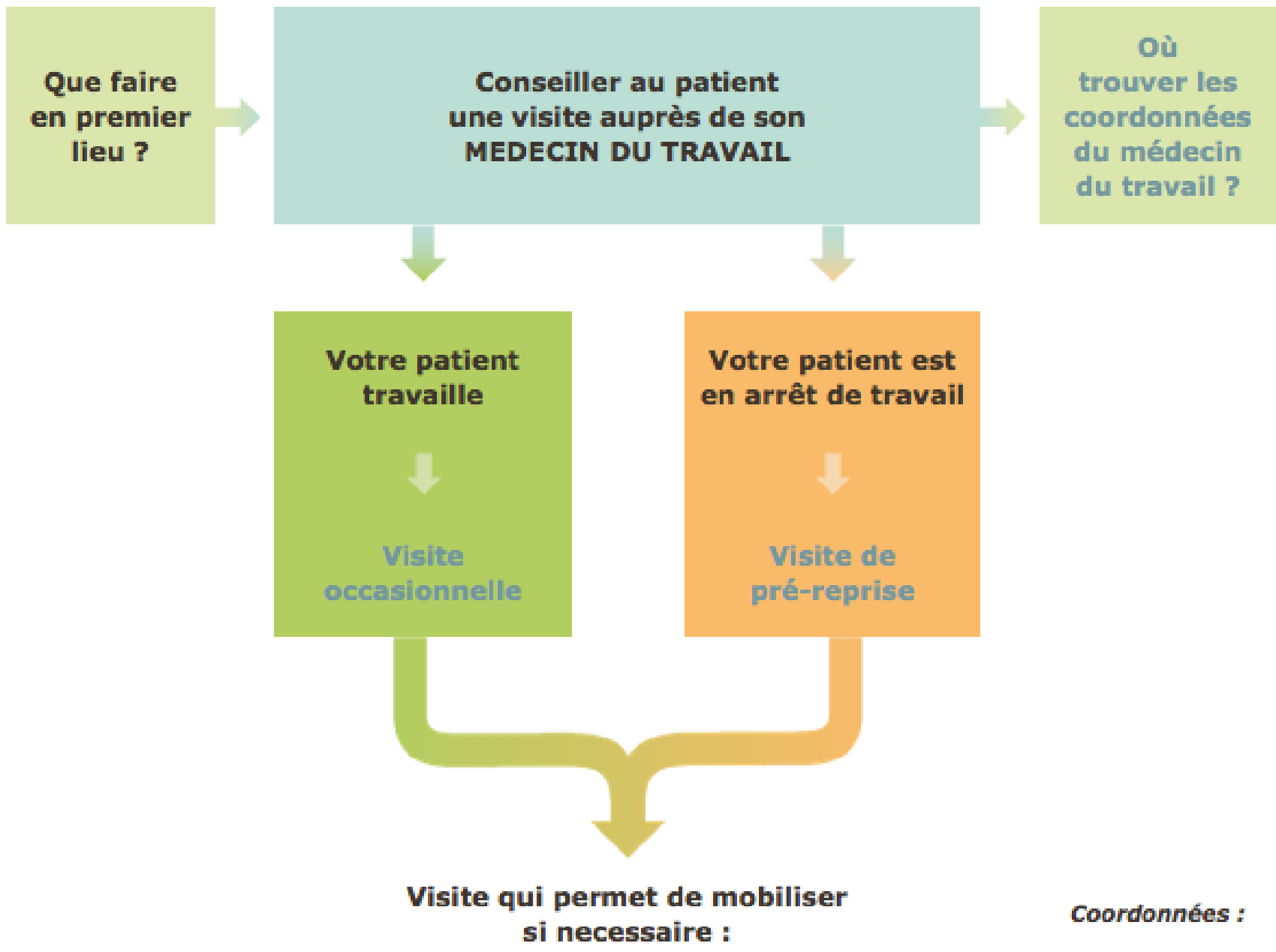
[Imprimer la fiche](#)

Consulter notre brochure :



Que faire face à un patient dont l'état de santé entraîne des difficultés au travail : le maintien dans l'emploi





Que faire en premier lieu ?

Conseiller au patient une visite auprès de son MEDECIN DU TRAVAIL

Où trouver les coordonnées du médecin du travail ?

Votre patient travaille

Votre patient est en arrêt de travail

Visite occasionnelle

Visite de pré-reprise

Visite qui permet de mobiliser si nécessaire :

Coordonnées :

Visite de préreprise

- Pendant l'arrêt de travail
- Visite de conseil, bilan des capacités restantes, prévoir les aménagements de postes, reclassement sur un autre poste, envisager un reclassement professionnel afin de favoriser le retour à l'emploi
- Demandée par le médecin traitant ,salarié, ou le médecin conseil
- Pas de délivrance de fiche d'aptitude
- L'employeur n'est pas informé



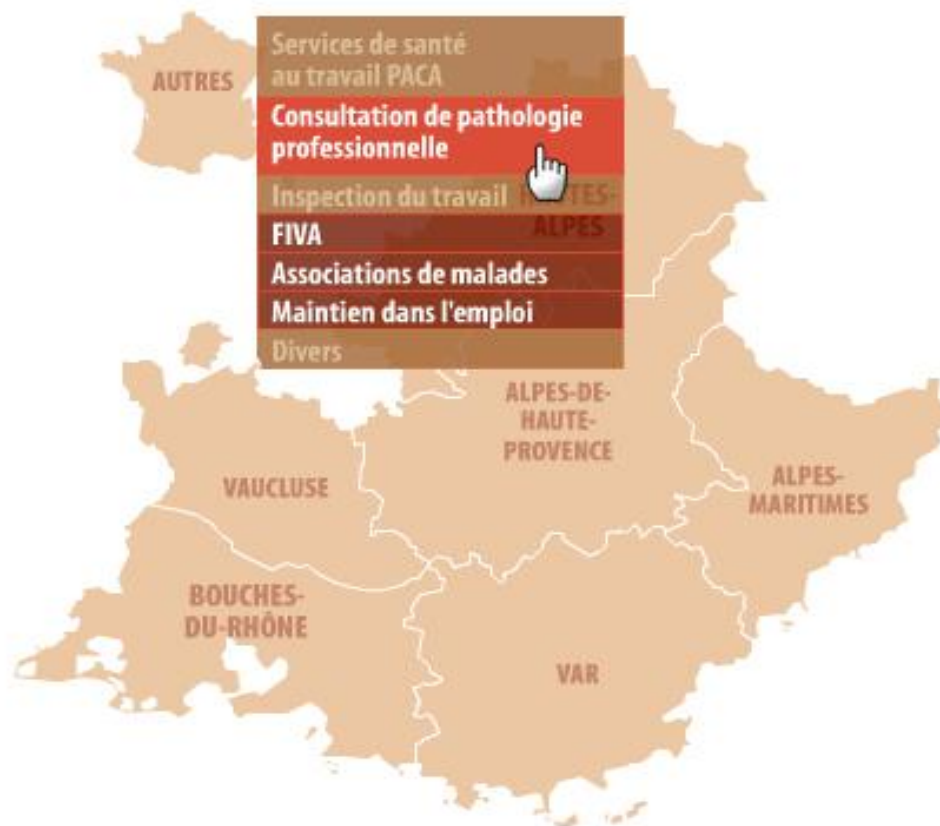
**Visite qui permet de mobiliser
si nécessaire :**

Coordonnées :



[Conduites à tenir par maladies](#)[Conduites à tenir par risques](#)[Aide à la déclaration](#)[Les formulaires](#)[Droits et devenirs du patient en cas de MP](#)[Suivi post-professionnel](#)[Maintien dans l'emploi](#)[Environnement](#)Accueil **SISTEPACA** > Annuaire

Annuaire



Votre participation au maintien dans l'emploi : les principaux outils

Coordonnées :



SISTEPACA

Systeme d'Information en Santé, Travail
et Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Que faire face à un patient dont l'état de santé entraîne des difficultés au travail ?



le maintien dans l'emploi

Association des Médecins Libéraux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Union Régionale des Médecins Libéraux
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



l'Assurance
Maladie

ASSURÉS PROFESSIONNELS
N°CA-0000

👉 Votre participation au maintien dans l'emploi : les principaux outils

L'obtention d'une **reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)** permettra à votre patient d'avoir accès à un ensemble de mesures pour favoriser son maintien dans l'emploi proposées par le SAMETH.

Le patient doit adresser un dossier avec un certificat médical rempli précisément à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

👉 En savoir plus : <http://www.sistepaca.org/07-rqth.htm>

Après avis du médecin du travail, de l'employeur et du médecin conseil, le **temps partiel thérapeutique** permet une reprise progressive du travail compatible avec l'état de santé de votre patient.

Après une période d'arrêt de travail indemnisé, le médecin traitant rédige un certificat médical de prolongation d'arrêt de travail en mentionnant « temps partiel thérapeutique du .../.../... au .../.../... ».

👉 En savoir plus : <http://www.sistepaca.org/07-temps-partiel-therapeutique.htm>

Pour une pathologie ne relevant pas d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle et entraînant une incapacité, vous pouvez faire une demande d'**invalidité**, auprès du médecin conseil.

👉 En savoir plus : <http://www.sistepaca.org/07-invalidite.htm>

Pour en savoir plus,
consultez le site internet :
www.sistepaca.org



Contacts

Dr Sandrine Arnaud, Dr Alain Viau
SISTEPACA
Observatoire Régional de la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. : 04 91 59 89 00
sandrine.arnaud@inserm.fr

Lien ONCOPACA Corse - SISTEPACA



Espace sécurisé

- ▶ Conditions d'accès
- ▶ Plateforme OncoRCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire)
- ▶ GCS santé PACA

Vous êtes ici : Accueil » Professionnels de santé » Social

LE RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ▶ Réunions de Concertation Pluridisciplinaire
- ▶ Référentiels
- ▶ Cancers rares de l'adulte
- ▶ Cancers professionnels
- ▶ Oncopédiatrie
- ▶ Oncogériatrie
- ▶ Le DCC
- ▶ Dossier Médical Personnel
- ▶ Le PPS
- ▶ Formation
- ▶ Prévention du cancer
- ▶ Dépistage du cancer
- ▶ **Social**
- ▶ Génétique
- ▶ Recherche clinique
- ▶ Tumorothèques PACA
- ▶ Canceropôle PACA
- ▶ OMIT PACA Corse
- ▶ Liens utiles

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Social

- > [Maintien dans l'emploi \(site SistePaca\)](#)
- > [Accompagner les assurés fragilisés \(site Carsat Sud Est\)](#)
- > [Retour dans l'emploi \(site Carsat Sud Est\)](#)

[Haut de page](#) | [Imprimer](#)

PATIENTS ET PUBLIC

En résumé, apports du SISTEPACA

- Repérer un cancer d'origine professionnelle : poser des questions sur les conditions de travail passées (tous les métiers exercés)

- Déclarer le cancer en maladie professionnelle

- Maintenir dans l'emploi
 - Visite de pré-reprise
 - Réseau à mobiliser

Propositions

- Organiser des réunions de formation médicale continue « cancers professionnels et maintien dans l'emploi »
- Public : médecins, assistantes sociales, personnel du dispositif d'annonce...
- Mise à disposition de brochures
- Consulter le SISTEPACA via le site internet d'ONCOPACA-CORSE

NOUVEAU :

Proposition d'un cycle de formations

Cycles de formations de médecins DIRECCTE – Région - INCA

- **Tester un cycle de formation pilote auprès de 2 groupes de médecins, généralistes et/ou oncologues, sur 2 bassins d'exercice en PACA.**
- **Améliorer les pratiques et les connaissances sur les cancers professionnels et sur le maintien dans l'emploi.**
- **Informersur la déclaration de maladie professionnelle**
- **Favoriser les échanges avec les médecins du travail**

Objectifs ciblés (1)

- Favoriser un interrogatoire de débrouillage sur la base d'outils d'aide au repérage d'un lien possible entre maladie et métiers/situations de travail à risque
- Accompagner la rédaction du certificat médical initial pour maladie professionnelle
- Faire connaître les acteurs – ressources :
médecin du travail, consultation de pathologie professionnelle, assistantes sociales, SAMETH

Objectifs ciblés (2)

- **Faciliter l'accès au réseau de maintien dans l'emploi**
- **Favoriser les collaborations sur un même bassin d'exercice**
- **Noter l'évolution des connaissances et des pratiques en fin de cycle**

Méthode

- Population : 2 groupes de médecins de soins -
Si 3C : associer les infirmier(e)s d'annonce /coordination soins et les assistantes sociales
- Etude avant/après
- Lieux : 2 bassins d'exercice à choisir en PACA
- S'appuyer sur une association de médecins ou un 3C
- Cycle : 1^{ère} réunion, appel téléphonique dans l'intervalle, 2^{ème} réunion de restitution des cas

Calendrier

- **Conception de la formation (M1-M3)**
- **Recrutement des médecins (M4)**
- **Réalisation de la 1^{ère} réunion en 2012 (M5-M7)**
- **Evaluation à 3 mois (M10)**
- **2^{ème} réunion (>M11)**
- **Bilan**

SISTEPACA : Nous contacter

■ Animateurs du SISTEPACA :

Drs S. Arnaud, A. Viau, P. Verger

Observatoire régional de la santé PACA - INSERM UMR 912

23, rue Stanislas Torrents - 13 006 Marseille Tél : 04 91 59 89 07 ;
Fax : 04 91 59 89 18.

Courriel : sandrine.arnaud@inserm.fr

Rubrique « Contacts » sur www.sistepaca.org

■ Dr C. Landret, médecin conseiller du Service de prévention des risques professionnels de la CARSAT Sud-Est

Courriel : cecile.landret@carsat-sudest.fr

Merci pour votre attention ...

